



## INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Individual Contract

Date : Dès que possible

---

**Pays :** Algérie

**Description de la mission :**

– Individual Contract-

**Intitulé du projet :** Les écosystèmes sectoriels et régionaux dédiés à l'entrepreneuriat sont construits et entretenus

**Durée de la mission : nombre de jours de travail et la période (80 jours de travail sur une période de 04 mois) soit 5 jours par semaine, sur la base d'un plan de travail élaboré et présenté par le consultant sélectionné.**

<b>1. Information Générale</b>	
Intitulé de la mission	<b>Elaboration d'une étude sur les écosystèmes sectoriels et régionaux dédiés à l'entrepreneuriat en Algérie:</b> potentialités et processus de mise en place d'un écosystème entrepreneurial propice au développement économique des territoires.
Projet	Les écosystèmes sectoriels et régionaux dédiés à l'entrepreneuriat sont construits et entretenus
Lieu d'intervention	Alger
Date prévue de début et durée du contrat	25 juillet 2021 – 25 Novembre2021
Réf. du dossier	
Supervision	Gestionnaire du Projet

## 2. Contexte et justification

-Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) a signé lundi 11 mai à Alger en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) un protocole d'accord dans l'objectif de renforcer ses capacités dans le domaine de développement humain durable et de la durabilité économique. Ce document fixe le cadre de coopération entre les deux parties à travers un plan d'action axé sur cinq (5) domaines d'interventions, dont l'axe dédié aux écosystèmes sectoriels et régionaux dédiés à l'entrepreneuriat.

Le CNESE devrait, à travers les interventions du PNUD sur les plans opérationnel et financier, s'approprier des outils et des instruments d'aide à la prise de décision et les mettre à la disponibilité des autorités publiques, une démarche qui intervient dans le sillage de la réactivation du rôle du CNESE en tant qu'institution consultative en charge de l'évaluation des politiques publiques pour les rendre davantage inclusive.

A noter également que dans le cadre de la nouvelle stratégie du gouvernement, une grande attention a été accordée à la promotion de l'entrepreneuriat, la rentabilité et le rendement de l'entreprise algérienne en général et de la PME en particulier, qui sont en partie tributaires de son écosystème.

L'entrepreneuriat algérien peut être stimulé lorsque les besoins des porteurs de projets et des entrepreneurs trouvent un soutien à différents niveaux. Un tel environnement permet l'interaction entre différents acteurs.

Pour rappel, il existe en Algérie toute une série d'institutions et de programmes publics dont le but consiste à promouvoir et soutenir l'entrepreneuriat, toutefois, il importe de souligner, **qu'en dépit des efforts déployés par les autorités depuis plus d'une décennie, cet écosystème peine à assurer sa mission pour créer une réelle dynamique de l'entrepreneuriat.**

Il y a lieu de noter également que les Toutes Petites Entreprises représentent plus **de 97,53%** du tissu industriel algérien, soit **15 753 TPE au 1<sup>er</sup> semestre 2020**, cette tranche d'entreprises, pourrait servir de moteur de croissance et de création d'emplois à l'image des pays développés. **Cependant, des obstacles importants dans l'écosystème de notre pays entravent la croissance et la compétitivité de ces entreprises**, d'où l'intérêt de cette étude stratégique pour mettre en place un écosystème propice à la création des entreprises et la stimulation de l'entrepreneuriat en Algérie.

## 3. Objet de la mission

### **Objectif général :**

- Soutenir la création d'un environnement favorable à l'entrepreneuriat et au développement des territoires;
- Impulser une nouvelle dynamique dans la pratique des affaires pour l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs, où les jeunes et les femmes seront particulièrement appelés à jouer un rôle déterminant dans le développement économique du pays.

### **Objectifs Spécifiques:**

- Elaborer une étude approfondie de l'écosystème entrepreneurial dans la région de la Mitidja, ( Wilaya de Blida (W. pilote) en prenant en compte, dans l'établissement de la

cartographie, toute la plaine de la Mitidja à vocation agricole, qui couvre les wilayas de Tipaza, de Blida, d'Alger, de Boumerdès et l'extrême nord-est de Médéa ;

- Promouvoir les secteurs industriels au sein de la Wilaya de Blida plus particulièrement **l'industrie agroalimentaire**, composée particulièrement des filières suivantes : céréales, lait et produit laitiers, boissons, viandes, conserves, huiles et oléagineux et sucre, ainsi que l'ensemble des activités industrielles qui transforment des productions alimentaires issues de l'agriculture ou de la pêche.

*(Pour rappel, le secteur des Industries Agroalimentaires constitue l'aval des filières agricoles et regroupe l'ensemble des activités industrielles destinées à la transformation des matières premières issues de l'agriculture, l'élevage ou de la pêche en produits alimentaires destinés à la consommation humaine et animale).*

- Appuyer le projet de mise en place du pôle de compétitivité en cours de réalisation dans la région agricole de la Mitidja, par le ministère de l'industrie regroupant industriels agroalimentaires, producteurs agricoles, institutions d'appui, le centre technique des industries agroalimentaires, des universités et des centres de recherche et de formation en agroalimentaire ;
- Booster toutes les branches d'activités en relation avec le secteur de l'agroalimentaire, y compris les activités annexes comme l'industrie de l'emballage, la plasturgie, le transport, l'industrie du papier, etc. ;
- Appuyer les autorités locales et le secteur de l'industrie à promouvoir les secteurs stratégiques ciblés par les hautes autorités dans le cadre du plan d'action du gouvernement entre autres l'industrie agroalimentaire l'industrie du liège, papier et de l'emballage ;
- Appuyer les autorités locales à mettre en place un plan d'action ambitieux en vue de développer et de diversifier les formations adaptées au potentiel industriel et économique de la Wilaya de Blida, tous secteurs confondus et assurer, dans la même lancée, une meilleure intégration et interaction entre les différents organismes, incubateurs, universités, organismes financiers, instituts de formation et autres acteurs dans l'environnement socio-économique.
- Contribuer à l'émergence du pôle économique régional stratégique au niveau de cette localité ;
- Mettre en place un écosystème propice à la création des entreprises et la stimulation de l'entrepreneuriat par un ensemble de dispositifs et de mesures spécifiques à déployer par les autorités, avec la Wilaya de Blida comme pilote de la région Mitidja, à savoir : des appuis financiers, des exonérations fiscales ou par l'implantation de nouvelles structures et organismes d'accompagnement pour les projets locaux à haute valeur ajoutée à l'instar des incubateurs, des centres de facilitation, des instituts de formation spécialisés selon le tissu économique local.
- Etablir une cartographie de l'écosystème dans la Wilaya de Blida élargie à toute la Mitidja : préciser le « qui fait quoi » en matière d'accompagnement à la création d'entreprise en termes d'accueils, accompagnements, financements, etc. ..., en évaluant l'ensemble des services d'appui à l'entrepreneuriat : institutions étatiques, incubateurs, centres de facilitation, universités, laboratoires de recherche, organismes de financement, associations professionnelles, etc. ;
- Mener une enquête auprès des acteurs de l'écosystème entrepreneurial (institutions et apprenants) afin d'identifier les limites de la stratégie déployée par les autorités algériennes locales et d'examiner éventuellement la pertinence et la qualité perçues par les entrepreneurs et leurs points de vue sur les blocages et les contraintes dont ils ont fait face durant le processus de création de leurs entreprises et les préconisations à suggérer pour améliorer les dispositifs existants.
- Faire un état des lieux de l'écosystème entrepreneurial algérien au sein de la Wilaya de Blida et de la Mitidja et identifier ses potentialités par secteur d'activité (analyse swot) ;
- Effectuer une analyse du cadre institutionnel et réglementaire de l'entrepreneuriat en Algérie et évaluer les différents dispositifs déployés par les autorités algériennes, en l'occurrence celles qui interviennent aux différents stades du processus entrepreneurial.

Parmi les acteurs les plus importants sont les dispositifs d'aide et soutien à la création d'entreprise à l'image de : la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC), l'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entreprenariat (ANADE), l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM), les incubateurs universitaires, les pépinières d'entreprises les centres de facilitation, les incubateurs des parcs technologiques mis en place par l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT), les accélérateurs, les instituts de formation, etc.,

- Evaluer les mesures incitatives en matière de promotion de l'entrepreneuriat et Identifier les besoins en termes de renforcement des capacités institutionnelles, en prenant en compte dans le cadre de l'enquête l'opinion des potentiels entrepreneurs;
  
- Proposer un **plan d'action stratégique opérationnel** s'étalant sur les court, moyen et long termes, adapté pour la région en identifiant les dispositifs à mettre en place et les nouveaux créneaux de développement de l'entrepreneuriat ;
- Proposition d'une stratégie d'écosystème entrepreneurial axé sur la croissance, en mettant en exergue :
  - La promotion des entreprises à forte croissance (L'OCDE a défini les entreprises à forte croissance comme les entreprises de 10 salariés ou plus ayant au moins 20% de croissance en effectifs sur 3 années consécutives) ;
  - Le vivier de talents managériaux de l'écosystème à valoriser au niveau de la wilaya de Blida ;
  - Le rôle primordial que doivent jouer les grandes entreprises pour fournir des espaces et des ressources pour les start-ups locales ;
  - L'importance à s'introduire en Bourse pour les grandes entreprises et les PME ;
  - La stratégie à mettre en place par les autorités pour attirer les spin offs qui ont pour effet de diffuser une expertise et des compétences de haut niveau dans la région en se basant sur des idées qu'ils ont acquises dans d'autres organisations;
  - La promotion du capital-risque condition favorable à l'entrepreneuriat, l'appui à l'investissement providentiel et la mise en place d'un système fiscal incitatif et approprié à la fois pour récompenser la prise de risque et encourager le réinvestissement;
  - Menant une réflexion sur l'opportunité de : créer des campus entrepreneuriaux pour accompagner les étudiants actuels et récents à démarrer leurs entreprises, mobiliser un facilitateur entrepreneurial, qui a la compétence et la motivation pour améliorer l'écosystème (dans le cas où les autorités locales ne disposent pas de compétence pour faire émerger un écosystème efficace).
- Quels sont les dispositifs à mettre en place pour mesurer et évaluer l'écosystème entrepreneurial en Algérie ? (à l'image du programme d'accélération de l'entrepreneuriat régional, développé par le Massachusetts Institute of Technology (MIT) comme un outil pour les décideurs politiques pour mesurer l'écosystème de l'entrepreneuriat régional).
- Une attention particulière sera portée sur les trois piliers que la plupart des entrepreneurs du monde entier considèrent comme les plus importants pour l'émergence de leurs entreprises à savoir : l'accessibilité du marché national et international, le capital humain/main-d'œuvre et le financement.
- Mettre en place un plan d'action et de recommandation pour la simplification des procédures administratives afin de lutter contre la bureaucratie qui entrave l'acte d'entrepreneuriat ;
- Proposer un dispositif de concertation dans le cadre du dialogue Public-Privé afin d'associer les acteurs privés (associations professionnelles, entreprises leaders activant dans la localité,...) aux processus de décision sur le développement économique de la région et prendre leurs avis sur les projets de textes réglementaires avant leur publication ;
- Mettre en place un dispositif réglementaire permettant d'établir des accords entre les agriculteurs et les opérateurs économiques et veiller à leurs applications ;
- Mettre en place un guichet unique pour l'accomplissement des formalités administratives de création d'entreprise (voir la possibilité de coordonner avec le Ministère du Commerce

à l'effet de lancer le portail électronique de création d'entreprise en ligne au niveau de Blida (projet pilote), en se basant sur l'expertise de l'expert ;

- Prévoir des réformes de la réglementation et la législation nécessaires à la promotion des écosystèmes entrepreneuriaux et renforcer les dispositifs afin d'appuyer les start-up et les micro-entreprises;
- Introduire des critères d'attractivité des zones industrielles qui ont la faculté de générer des gains de compétitivité pour les PME à travers l'existence d'une infrastructure physique et d'une infrastructure de recherche scientifique et technologique dense et de qualité ;
- Mettre en place une feuille de route à l'effet de former les élus locaux et l'ensemble du personnel administratif sur l'ensemble des questions liées au développement de l'entrepreneuriat et les facilitations à mettre en place pour lever les contraintes ;
- Prévoir un dispositif afin d'inculquer la culture de l'entrepreneuriat depuis l'école jusqu'à l'université de même pour l'ensemble des centres de formations professionnelles;
- Identifier les goulots d'étranglement par processus selon les composantes principales de l'écosystème entrepreneurial durable (financement, politiques publiques, capital humain, formation culture, ...etc.);

**A noter que ce projet pilote servira comme modèle à dupliquer par la suite pour les 57 autres wilayas par le secteur de l'industrie en étroite coordination avec le MICLAT, sous la supervision du CNESE, avec l'appui des formateurs (des cadres à former dans le cadre du 2<sup>ème</sup> axe du projet PNUD-CNESE). Aussi, une expertise internationale sera mobilisée une fois l'étude sur l'état des lieux de la cartographie sera élaborée, afin d'appuyer le consultant national, notamment, dans l'identification des recommandations du plan d'action, mais aussi pour l'élaboration des livrables 4, 5 et 6.**

**Résultats à atteindre :**

- **Résultat 1 :** les capacités institutionnelles sont renforcées et l'écosystème entrepreneurial est devenu plus inclusif, au niveau de la wilaya de Blida, favorable à la création des entreprises, la diversification économique et le développement économique territorial;
- **Résultat 2 :** une cartographie de l'écosystème entrepreneurial de la wilaya de Blida et de la Mitidja, est livrée;
- **Résultat 3 :** une analyse de l'écosystème des entrepreneurs de la wilaya de Blida est réalisée et les différents acteurs qui interviennent et interagissent dans l'environnement entrepreneuriat sont évalués;
- **Résultat 4 :** un plan d'action stratégique à court-moyen et long termes devant favoriser le développement d'une stratégie locale pour le soutien à l'entrepreneuriat est élaboré;
- **Résultat 5 :** des Leviers d'appuis sont identifiés pour la wilaya de Blida à transposer ultérieurement pour les 57 autres wilayas.
- **Résultat 6 :** un dispositif pour mesurer et évaluer l'écosystème entrepreneurial en Algérie est mis en place.

**4. Livrables**

Livrables attendus	Montant de l'offre	Date limite de remise
1. Une étude portant sur un état des lieux de l'écosystème entrepreneurial algérien dans la région de la Mitidja, avec Wilaya de Blida comme pilote sur certains aspects.		
2. Un plan d'action opérationnel pour la promotion d'un écosystème à l'image des meilleures pratiques internationales.		

3. Enquête auprès des acteurs de l'écosystème entrepreneurial en particulier les institutions étatiques et financières de la wilaya de Blida des entrepreneurs ayant bénéficié durant les cinq dernières années d'accompagnement et de soutien dans le cadre de la mise en œuvre de leurs projets et des entrepreneurs n'ayant pas bénéficié des mesures de soutien.		
4. Organisation d'un atelier de restitution et de communication sur les résultats obtenus et les recommandations formulées dans le cadre du projet (communication (s) et rapport de restitution/résultat de l'enquête.)		
5. Contribuer à identifier d'un dispositif pour mesurer et évaluer l'écosystème entrepreneurial en Algérie		
6. Contribuer à élaborer un rapport de benchmark sur les meilleurs dispositifs d'écosystèmes entrepreneuriaux dans au moins cinq (05) pays comparables à l'Algérie ;		
<b>Total</b>  <b>Tous les documents seront livrés en arabe et en français, sous format papier et numérique.</b>		

## 5. Compétences et qualifications requises

### **Formation :**

Diplôme Universitaire, niveau BAC+5 ou plus en sciences économiques et gestion, ingénierie des affaires ou tout diplôme jugé équivalent.

### **Expériences :**

- Justifier d'au moins de dix (10 ans) d'expériences professionnelles à tous les niveaux de la conception, de l'exécution, de l'analyse, de la gestion des entreprises dont cinq (05) ans au moins dans l'accompagnement des institutions au titre de la mise en place d'un écosystème entrepreneurial;
- Expérience d'au moins 5 ans dans l'accompagnement en termes de : gouvernance, financement, compétitivité, fiscalité, marchés, infrastructures, mise en œuvre de politique de l'emploi, la formation professionnelle, la création d'entreprises et l'entrepreneuriat ;
- Avoir des connaissances sur :
  - ✓ les systèmes de financement et d'accompagnement des PME;
  - ✓ les pratiques idoines de formation au profit d'entrepreneurs et des porteurs de projet
  - ✓ l'écosystème de l'entrepreneuriat dans des pays développés ;

### **Compétences de base :**

- Rigueur dans le travail, une grande disponibilité, une aptitude au travail en équipe et un esprit d'initiative développé ;
- Bonne capacité de rédaction en français ;
- Capacité avérée à communiquer

### **Langues :**

Français (Très bonne capacité de rédaction) l'arabe serait souhaitable.

### **Arrangements opérationnels :**

Le déroulement de la mission se fera comme suit :

- La mission s'étalera sur une durée de 04 mois, avec une mission qui totalise **80 jours**, principalement à Alger, avec des déplacements, notamment, à Blida et dans la région de la Mitija, dont au moins 35 jours sur le terrain.

-L'expert sera appelé à travailler au moins 02 fois par semaine au niveau du bureau de l'Unité de gestion de projet au sein du PNUD

### **Documents constitutifs de l'offre :**

1. CV dument rempli et signé, incluant au moins 3 personnes de référence ;
2. IC Formulaire de confirmation d'intérêt et de disponibilité ;
3. Attestations de bonne fin d'exécution, indiquant la date de réalisation des missions.
4. Note méthodologique expliquant l'approche développée dans la formulation de la stratégie de mise en place d'un écosystème entrepreneurial favorable à l'émergence économique des territoires et des livrables prévus dans les présents termes de références et contenant un chronogramme indiquant les délais de réalisation des tâches et de soumission de chaque livrable.
5. Offre financière doit être forfaitaire pour la réalisation des taches et des livrables liés au poste. Elle doit être exprimée en Dinar /dollars (pour les internationaux). L'offre financière devra être détaillée et inclura les honoraires pour **les 80 jours d'intervention** ainsi que les éventuels frais occasionnés par la mission. Les frais de déplacements (transport et hébergement) liés à l'exécution de la mission seront à la charge de l'expert(e).

**Le Contrat sera conclu sur la base du rendu des livrables ; les paiements seront effectués sur la base de l'approbation par le PNUD de chaque livrable tel que spécifié dans le tableau « livrables » au point 4 des présents termes de référence.**

### **7. Evaluation des offres**

Ne seront évaluées que les offres jugées acceptables et conformes aux présents termes de référence. Les offres incomplètes ou non conformes seront éliminées.

L'évaluation des offres s'effectuera en deux étapes : une évaluation technique suivie d'une évaluation financière. Le consultant sera évalué sur la base d'une notation combinée, selon la méthodologie suivante :

1. Evaluation techniques des offres recevables, sur 100 points et selon les critères définis par les présents Termes de référence au tableau ci-dessous;
2. Evaluation financière, sur 100 points, des offres techniques ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70 points ;
3. Attribution d'une note définitive globale après pondération des notes technique et financière obtenues : pondération de 70% pour la note technique et de 30% pour la note financière.

Lorsque cette méthode d'évaluation est utilisée, le contrat devrait être attribué au consultant individuel dont l'offre a obtenu **la note globale pondérée la plus élevée.**

**Evaluation de l'offre technique**

<b>Critère</b>	<b>Détails de notation</b>	<b>Notation</b>
<p>Diplôme universitaire supérieur Bac + 5 en sciences économiques et gestion, ingénierie des affaires ou dans un domaine connexe.</p> <p><b>(Note max 10 points combinée entre pertinence de la formation et le niveau académique)</b></p> <p>Master-----8 points</p> <p>Doctorat -----10 points</p>	<p><i>CV et présentation</i></p> <p>Diplôme universitaire supérieur en sciences économiques et gestion, ingénierie des affaires ou dans un domaine connexe.</p>	<p><b><u>Note max. 10 pts</u></b></p>
<p>Note méthodologique relative au contenu et l'approche à adopter pour l'exécution de la mission selon ses TDR :</p> <p>Présentation-----5 points</p> <p>Planification-----5 points</p> <p>Cohérence ----- 5 points</p> <p>Pertinence-----10 points</p>	<p>Elaboration d'une note méthodologique détaillée déclinant la démarche à adopter pour la réalisation de ce projet</p>	<p><b><u>Note max.25 pts</u></b></p>
<p>Expériences professionnelles dans l'analyse du climat des affaires en Algérie, de la dynamique économique et des questions liées à l'emploi et l'entrepreneuriat <b>(Note max10 points combinée entre pertinence de l'expérience et le nombre d'année)</b></p> <p>Moins de 2 ans -----0 point</p> <p>Entre 02 et 05 ans-----5 points</p> <p>Plus de 5 ans-----10 points</p> <p>Expérience réussie (avec justification) dans l'appui des partenaires institutionnels dans les politiques économiques</p> <p><b>(Note max. 05 points)</b></p> <p>1 expérience -----1 point</p>	<p>Justifier d'au moins de dix ans (10) d'expériences professionnelles à tous les niveaux de la conception, de l'exécution et de l'analyse dont cinq ans (05) au moins dans l'accompagnement des institutions au titre de la mise en place d'écosystème entrepreneurial.</p> <p>Références professionnelles (CV) (Attestations de bonne fin d'exécution des missions)</p>	<p><b><u>Note max. 35pts</u></b></p>



<p>2 expériences -----3 points</p> <p>3 expériences et plus -----5 points</p> <p>Expérience dans l'appui à un ou plusieurs acteurs formant l'écosystème entrepreneurial <b>(Note max.5 points)</b></p> <p>1 expérience -----1 points</p> <p>2 expériences -----3 points</p> <p>3 expériences et plus -----5 points</p> <p>Expérience professionnelle et/ou académique dans la promotion des mécanismes innovants favorisant la croissance <b>(Note max.5 points)</b></p> <p>1 expérience -----1 points</p> <p>2 expériences -----3 points</p> <p>3 expériences et plus -----5 points</p> <p>Expérience réussie (avec justification) dans la formation sur les écosystèmes entrepreneuriaux <b>(Note max. 05 points)</b></p> <p>1 expérience -----1 point</p> <p>2 expériences -----3 points</p> <p>3 expériences et plus -----5 points</p>		
		<i>70 Points</i>

Seules les offres ayant obtenu une note **supérieure ou égale à (49) point passeront à l'évaluation technique**, effectuée sur la base des critères de notation énoncés au tableau ci-dessus, seront retenues pour l'évaluation financière.

Les offres ayant obtenu une note technique inférieure à (49) points seront éliminées.

**Evaluation de l'offre financière :**

L'offre financière la moins-disante (Fm) recevra la note maximale de 100 points, les autres offres recevront une note financière (Nf) inversement proportionnelle à l'offre du moins disant Fm, selon la formule suivante :  **$Nf = 100 \times Fm / F$**  (F étant le prix de l'offre financière à évaluer).

Les offres seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations de 70% pour l'offre technique et de 30% pour l'offre financière ; pour aboutir à une note globale (NG) calculée selon la formule suivante :  **$NG = 70\% Nt + 30\% Nf$**

**Attribution du marché :**

Le marché sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note globale (NG) pondérée la plus élevée, tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité).

**Le PNUD s'engage à diversifier la main-d'œuvre en termes de genre, de nationalité et de culture. Les personnes issues de groupes minoritaires, de groupes autochtones et de personnes handicapées sont également encouragées à postuler. Toutes les applications seront traitées avec la plus stricte confidentialité.**

**ANNEXES:**

ANNEX 1- INDIVIDUAL CONSULTANT GENERAL TERMS AND CONDITIONS

ANNEX 2- LETTRE DE CONFIRMATION D'INTERET